

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

TAKEUCHI LANCE LA NOUVELLE PELLE MÉCANIQUE TB235-2

Takeuchi Japon : Takeuchi, chef de file de l'innovation en matière d'équipement compact, lance le modèle TB235-2, une pelle mécanique hydraulique compacte. Patageant le même concept que les célèbres TB230, TB240 et TB260. Le TB235-2 est un 3,5t qui répondra aux besoins d'un large éventail de clients, notamment les maîtres d'œuvre, les paysagistes, les entrepreneurs de services publics et le secteur locatif.

Avec une masse opérationnelle de 3 465 kg, une profondeur de cavage de 3 245 mm, une portée maximale de 5 225 mm et une force de rupture de godet de 27,1 Kn, la TB235-2 offre une portée de travail et un rendement excellent. De plus, le TB235-2 est équipé du moteur Yanmar 3TNV88F de 18,2 kW tout comme le TB230 et ne nécessite aucun système de post-traitement supplémentaire.

Le poste de conduite est spacieux et dispose d'un intérieur de style automobile avec un écran multi-information pour tenir l'opérateur informé de la santé et de l'état de la machine. Une option de cabine avec chauffage et climatisation est offerte pour assurer le confort de l'opérateur toute l'année dans des climats et des conditions variables.

Au sujet de Takeuchi

Takeuchi est le fabricant, certifié ISO 9001, d'une vaste gamme de chargeuses à chenilles et de pelles compactes. Fondée en 1963, la société Takeuchi a montré la voie à suivre pour le développement de nouveaux produits, et a présenté la première pelle compacte en 1971. En 1986, Takeuchi a mis au point et lancé la première chargeuse compacte à chenilles en caoutchouc, idéale pour les opérations en terrain accidenté : encore une première mondiale. Ces deux produits ont transformé le marché mondial des matériels pour la construction.

Pour en savoir plus sur Takeuchi, visitez le site Web mondial à www.takeuchiglobal.com.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à :
Tammie Snodgrass, groupe marketing de Takeuchi
tsnodgrass@takeuchi-us.com
Téléphone : +1 706 693 3633

###